



Classification : un immense gâchis !

Après avoir échangé avec la Direction Générale pendant plus de 18 réunions, force est de constater que « **grâce à ou à cause de** » la **CGT, FO et le SNU-FSU**, la classification tant attendue par les agents ne se mettra pas en place.

L'UNSA qui ne pouvait malheureusement pas participer aux négociations du fait de sa non représentativité nationale ne peut que constater les dégâts.

Paradoxalement, les syndicats **CGT et SNU-FSU** qui n'ont pas signé la Convention Collective Nationale, la défendent aujourd'hui : marcherions-nous sur la tête ?

Comme l'UNSA l'avait déjà annoncé, cette classification comportait des points positifs par rapport à l'existant nous faisant clairement **OPTER POUR !!!**

OUI L'UNSA aurait été signataire de cet accord !!!!

A l'UNSA nous prenons nos décisions en nous appuyant sur la REALITE et non sur des FANTASMES :

- dans le monde réel, une classification qui fixe par écrit la progression annuelle minimale de la masse salariale à 0,8%, c'est mieux que rien. **C'est en tout cas mieux que l'existant**
- dans le monde réel, une classification qui permet aux agents de dérouler leur carrière sur une large amplitude, c'est mieux que rien. **C'est en tout cas mieux que l'existant**
- dans le monde réel, une classification qui accélère l'évolution en début de carrière, c'est mieux que rien. **C'est en tout cas mieux que l'existant**
- dans le monde réel, des niveaux de recrutement supérieurs pour les conseillers et les chargés de relation entreprise, c'est mieux que rien. **C'est en tout cas mieux que l'existant**
- dans le monde réel, des REP pouvant devenir cadres en tant que REP, des Conseillers pouvant devenir Agents de maîtrise sans avoir à gérer une équipe, c'est mieux que rien. **C'est en tout cas mieux que l'existant**
- dans le monde réel, un engagement à ouvrir une concertation sur l'évolution des emplois relevant du statut public, c'est mieux que rien. **C'est en tout cas mieux que l'existant**
- dans le monde réel, l'article 9.3 permettait aux agents de conserver leurs avantages dans le cadre des accords régionaux même en cas de mutation

Pour rappel, ces Organisations Syndicales ont fait perdre en quelques années, quelques millions d'euros aux agents, en s'opposant à :

- l'accord NAO 2013
- l'accord sur les primes variables et d'intéressement
- l'accord senior
- l'accord sur les Risques Psycho-sociaux
- la concertation sur le devenir des agents publics

et maintenant la classification des métiers!

Permanence téléphonique UNSA :

Vous avez une question ou un problème, vous souhaitez des renseignements ou partager vos idées...

Vos élus et délégués syndicaux UNSA sont à votre écoute :

**Le mardi et vendredi,
de 9h à 16h,
au 05 62 16 78 11
ou en tapant sur vos claviers téléphoniques UNSA
Midi- Pyrénées**

**Coordonnées
UNSA Pôle Emploi
Midi-Pyrénées
38 bis rue Louis
Plana
31 500 Toulouse**



**Permanence
téléphonique
UNSA :**

Vous avez une question ou un problème, vous souhaitez des renseignements ou partager vos idées...

**Vos élus et
délégués
syndicaux UNSA
sont à votre
écoute :**

**Le mardi et
vendredi,
de 9h à 16h,
au 05 62 16 78 11
ou en tapant sur
vos claviers
téléphoniques
UNSA
Midi- Pyrénées**

**Coordonnées
UNSA Pôle Emploi
Midi-Pyrénées
38 bis rue Louis
Plana
31 500 Toulouse**

Le principe de l'action syndicale de l'UNSA est de s'appuyer sur le réel. Son ambition est de l'améliorer et non pas d'y substituer un idéal formidable, qu'elle n'aurait de toutes manières pas les moyens d'obtenir : **A trop négocier on peut tout perdre....**

L'action syndicale est un rapport de force et rien n'est pire que de l'envisager sans une claire lucidité dont on dispose !!

Ce rapport de force a donné lieu malheureusement à un terrible « jeu syndical » : certaines Organisations Syndicales, ayant fort mal vécu le nouveau paysage syndical lors des dernières élections professionnelles, ont clairement montré avec leur veto qu'elles étaient les partenaires indispensables de tout accord.

Elles ont ainsi rappelé au DG que l'arithmétique s'imposait à lui et qu'il fallait donc en passer par quelques unes de leurs conditions quoi qu'il en coûte aux agents !

Espérons que chacun s'en souviendra au moment de mettre son bulletin dans l'urne lors des prochaines élections professionnelles à POLE EMPLOI !!!



Libres ensemble
LA MARQUE AUTONOME